



Règlement Intérieur de la Formation Professionnelle

Formation : *Les neurosciences au service de la réussite des enfants de 3 à 11 ans*

1. Objet

Le présent règlement est établi conformément aux articles L6352-3 et R6352-1a R6352-15 du Code du travail. Il a pour objet de définir les règles de fonctionnement applicables à l'ensemble des stagiaires dans le cadre des formations dispensées par l'organisme Impact21.

2. Champ d'application

Ce règlement s'applique à tous les stagiaires participants à la formation intitulée : « *Les neurosciences au service de la réussite des enfants de 3 à 11 ans* », qu'elle soit réalisée en présentiel ou à distance, et ce pendant toute la durée de la formation.

3. Horaires, absences et assiduité

Les horaires sont communiqués aux stagiaires en amont de la formation.

En cas d'empêchement ou de retard, le stagiaire s'engage à prévenir l'organisme dès que possible, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Chaque stagiaire s'engage à être assidu à la formation et engagé à la réussir.

Une feuille d'émargement devra être signée par les stagiaires pour chaque demi-journée de formation en présentiel, pour les sessions en distanciel les relevés de connexion feront foi.

4. Conditions générales de participation

Chaque stagiaire s'engage à adopter une posture bienveillante, respectueuse et constructive durant l'ensemble de la formation.

Toute perturbation volontaire du bon déroulement de la session pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la formation.

En cas de non-respect du cadre pédagogique ou éthique, l'intervenant se réserve le droit d'interrompre l'accès à la formation.

5. Confidentialité et propriété intellectuelle

Organisme de formation : **Impact21 – Tamare El mrabti (El)**

SIRET : 84516370800017

NDA : 11911105291

Mail : tamare.neuroeducation@gmail.com

Mise à jour : le 07/07/2025

Les contenus pédagogiques transmis (supports, exercices, vidéos, outils, fiches) sont protégés et ne peuvent en aucun cas être diffusés, reproduits ou partagés sans autorisation écrite de la formatrice. Les échanges au sein de la formation sont confidentiels et relèvent d'un cadre de confiance.

6. Accessibilité

L'organisme de formation Impact21 est engagé pour l'accessibilité de tous. Toute personne en situation de handicap est invitée à signaler ses besoins spécifiques en amont de la formation afin d'adapter les modalités pédagogiques si cela est envisageable.

✉ Contact : tamare.neuroeducation@gmail.com

7. Sanctions

Toute violation du règlement pourra faire l'objet d'un rappel à l'ordre, voire d'une exclusion définitive de la formation sans remboursement possible, après entretien contradictoire.

8. Réclamations

Un formulaire de réclamation est disponible sur simple demande ou sur notre site <https://www.scolazen.com/contact/>. Toute suggestion ou insatisfaction peut être transmise par email ou via ce même formulaire. Chaque retour est pris en compte pour améliorer l'expérience pédagogique.

9. Validation

Ce règlement est à disposition de chaque stagiaire sur notre site. Il est réputé lu, compris et accepté sans réserve dès la signature du contrat ou de la convention de formation.

10. Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre de ses activités de formation, l'organisme collecte et traite des données personnelles concernant les stagiaires, conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – Règlement UE 2016/679)**.

Ces données sont recueillies afin d'assurer :

- La gestion administrative et pédagogique des actions de formation ;
- La communication avec les stagiaires avant, pendant et après la formation ;
- Le respect des obligations légales et réglementaires liées au financement et à la traçabilité des formations ;
- L'amélioration continue de la qualité des prestations.

Seules les personnes habilitées au sein de l'organisme, ainsi que les financeurs ou autorités de contrôle le cas échéant (OPCO, France Travail, services de l'État...), peuvent accéder à tout ou partie de ces données, dans le strict respect de leurs missions.

Les données sont conservées pendant une durée conforme aux obligations légales, puis archivées ou supprimées en toute sécurité.

Conformément au RGPD, chaque stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Ces droits peuvent être exercés à tout moment par simple demande écrite adressée à l'organisme de formation.

Organisme de formation : **Impact21 – Tamare El mrabti (EI)**

SIRET : 84516370800017

NDA : 11911105291

Mail : tamare.neuroeducation@gmail.com

Mise à jour : le 07/07/2025

Pour toute question relative à la protection des données, les stagiaires peuvent contacter le référent RGPD de l'organisme à l'adresse suivante : tamare.neuroeducation@gmail.com

💡 **Chez Impact21, nous croyons en une pédagogie rigoureuse, humaine et profondément respectueuse.**

Ce règlement vise à garantir un cadre sécurisant et constructif pour permettre à chacun d'apprendre, de progresser et de s'épanouir.

*Organisme de formation : **Impact21 – Tamare El mrabti (El)***

SIRET : 84516370800017

NDA : 11911105291

Mail : tamare.neuroeducation@gmail.com

Mise à jour : le 07/07/2025